L'exploitation familiale et son rapport au territoire de 1960 à aujourd'hui

Perrine Vandenbroucke

▶ **To cite this version:**

Perrine Vandenbroucke. L'exploitation familiale et son rapport au territoire de 1960 à aujourd'hui. Bulletin de l'Association de géographes français, 2015, L'agriculture familiale, 92 (3), pp.306-321. 10.4000/bagf.675 . hal-01174468

HAL Id: hal-01174468
https://hal.science/hal-01174468

Submitted on 9 Jul 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'exploitation familiale et son rapport au territoire de 1960 à aujourd'hui

Family farms and their relationships to territory from 1960 onwards

Perrine Vandenbroucke, enseignante-chercheur en géographie, ISARA-Lyon/Laboratoire d'études rurales, Agrapole, 23 rue Jean Baldassini, F - 69364 LYON CEDEX 07, pvandenbroucke@isara.fr

Mes recherches portent sur les relations entre agricultures et territoires sur les territoires ruraux, périurbains et urbains. Je m'intéresse particulièrement aux interrelations entre les politiques territoriales, les jeux d'acteurs locaux et les logiques des agriculteurs ou jardiniers.

Document de travail, article destiné à être publié dans le Bulletin de l'Association des Géographes Français, automne 2015

Résumé :

Successivement agricole, sectorielle puis rurale, multifonctionnelle et territoriale, les débats sur l'exploitation familiale depuis 1960 sont traversés par une histoire de déterritorialisation et de reterritorialisation. À partir d'une relecture chronologique des débats scientifiques et politiques sur les modèles d'exploitation, cet article propose une analyse géo-historique rétrospective des enjeux actuels portés par « l'exploitation territoriale ». L'exploitation familiale se révèle ainsi comme une forme sociale saisie et requalifiée par les différents projets de développement agricole et rural. Les scientifiques jouent un rôle majeur dans ce travail de construction des légitimités sociales et politiques. Les cadres d'analyse de l'exploitation familiale s'élargissent mais ces requalifications multiples et concurrentielles prêtent à confondre l'objet et le projet politique et social. Elles masquent les choix de vie, de métier et les choix patrimoniaux de l'agriculteur et de sa famille qui sont pourtant au cœur de la rationalité de l'exploitation familiale.

Abstract:

Marked by a history of deterritorialization and reterritorialization, family farms have been successively qualified as sectorial, productivist and then multifunctional, embedded in their territories or post-productivist. In order to understand the genesis of this model of "territorialized farm", this paper proposes a geo-historical review of political and scientific debates on family farm over the last 50 years. Family farms thus appear as social entities redefined by the successive agricultural and rural development approaches. This analysis highlights the role of scientists in legitimating and defending the different models. While the analytical framework of farm systems is continuing to expand, such multiple and competing reclassifications could lead to confuse the actual object on the one hand and the socio-political project on the other. This tends to conceal life, professional and inheritance choices of the farmer and his family which are however at the center of the rationale governing family farm.

Mots clefs : Exploitation familiale, développement rural, territorialisation, agriculteur

Key words: Family farm, rural development, territorialization, farmer

Introduction

« *Transformation de l'unité de production agricole : d'une exploitation sectorielle à une exploitation agricole territoriale* ». Ce titre interpelant a été fondateur d'un travail de thèse conduit de 2007 à 2013 (Vandenbroucke, 2013). Les notions d'exploitations sectorielles et territoriales renvoient à une représentation duale des logiques des exploitations agricoles, avec d'une part une logique sectorielle de grandes exploitations, d'agrandissement, de compétitivité sur des marchés et d'autre part, une logique territoriale de petites exploitations, pluriactives ou diversifiées, et multifonctionnelles. Mais peut-on catégoriser de manière aussi triviale les exploitations agricoles et leurs logiques socio-économiques ? De toute évidence, la question apparaît plus complexe. Pour certains, l'exploitation territoriale est un oxymore. Pour J-L. Mayaud et P. Cornu, ce dualisme entre agriculture performante sectorielle et l'invocation de l'agriculture territoriale est le produit d'une instrumentation agrarienne de l'opposition artificielle entre l'agricole et le rural (Cornu & Mayaud, 2007). Il convient donc de réinterroger la construction sociale d'un tel questionnement au fil des soixante dernières années. Ainsi, nous nous proposons de revenir dans cet article, non pas sur la dialectique qui a pourtant bien animé les débats scientifiques et professionnels sur le

caractère familial, paysan ou entrepreneurial de l'exploitation agricole mais plus spécifiquement sur son rapport au territoire. Car les débats sur l'exploitation familiale sont aussi largement traversés par une histoire d'enracinement et de déracinement, d'autonomie ou « d'hétéronomie » (Müller et al., 1989), de déterritorialisation et de reterritorialisation (Rieutort, 2009). Ces débats s'inscrivent dans la longue durée des 19ème et 20ème siècles où le discours agrarien de l'enracinement d'une civilisation paysanne masque les pratiques migratoires d'une petite et moyenne paysannerie, et les rapports qu'elle entretient avec les villes voisines et leurs marchés (Cornu & Mayaud, 2007). Nous proposons donc ici une analyse géo-historique rétrospective des enjeux actuels portés par l'exploitation territoriale. Nous organisons cette lecture autour de trois périodes en partie superposées qui nous semblent structurantes de manières différentes de poser le débat. La première période, des années 1960-1970 d'institutionnalisation d'un modèle d'exploitation agricole sectorielle, l'agricole supplante le rural. Nous nous intéressons pour la seconde période des années 1970-1980 à remise en cause de ce modèle, et à la caractérisation de modèles d'exploitations alternatifs dont le rapport au « local » est redéfini. La troisième période, qui démarre en 1990, est traversée par les débats sur la multifonctionnalité et l'affirmation d'une composante territoriale des exploitations. Ces différentes phases sont-elles les marqueurs d'une transformation effective de l'exploitation familiale ?

L'institutionnalisation de l'exploitation agricole « sectorielle » la période des années 1960-1970.

La notion d'exploitation agricole émerge progressivement dans la statistique et le projet politique républicain au cours des 19ème et 20ème siècles dans un mouvement de dissociation progressive entre l'exploitation et la propriété foncière (Cornu & Mayaud, 2007). Les lois relatives au statut de la famille paysanne et au statut des baux ruraux préfigurent ainsi déjà un idéal d'exploitation centré sur l'activité agricole et dont la forme préférentielle est familiale. Mais c'est dans le contexte de reconstruction d'après-guerre, que l'exploitation familiale « à 2 Unités de Travail Humain (UTH) » est définie comme modèle canonique de la réalisation d'un projet politique de modernisation de l'agriculture français et européen (Traité de Rome, 1957, Lois d'orientation agricoles 1960 et 1962). L'exploitation agricole est ainsi instituée dans les lois d'orientation de 1960-62 comme une construction sociale et politique inscrite au sein du projet global d'organisation de la « production » agricole, c'est-à-dire comme maillon d'un modèle fordiste de rationalisation des capitaux et des techniques et d'organisation verticale du processus de production. Ce modèle d'exploitation familiale spécialisée marque une rupture majeure avec le modèle de la petite exploitation rurale prédominant sous la troisième république, et s'impose, dans un compromis entre planistes et conservateurs, mais non sans tensions et frottements avec une réalité socio-économique qui en reste éloignée.

Par la fusion des identités professionnelle, personnelle et sociale, ce modèle canonique de l'exploitation agricole spécialisée à deux unités de travail humain joue un rôle intégrateur définissant les conditions d'insertion des exploitations agricoles dans le système économique et social (Lémery, 2003). En effet, ce modèle sectoriel redéfinit à la fois les formes de concurrence et d'organisation des marchés, l'identité paysanne, les rapports socioprofessionnels, et le rapport à l'espace (Laurent, 1992). Les conditions de la rationalisation ainsi à l'œuvre sont d'une part le financement par l'État de la modernisation et de la fixation des prix, et d'autre part l'encadrement social de la modernisation pour accompagner une évolution des compétences, du rapport au travail, des identités sociales. En effet, alors même que le caractère familial est central dans le discours de la profession agricole, l'institutionnalisation de l'exploitation agricole est étroitement adossée et à une progressive dissociation entre la famille et l'exploitation et à la constitution d'un groupe socioprofessionnel (Rémy, 1986).

Dans un mouvement planiste et centralisé de partition « fonctionnelle » de l'espace, l'espace rural est assimilé à l'espace agricole. La profession agricole est instituée comme garante de la gestion de cet espace rural et des arbitrages relatifs à sa redistribution entre les exploitations (ex : SAFER, contrôle des structures). S'impose ainsi une redéfinition sectorielle et nationale de la répartition des droits sur l'espace qui se substitue à la pluralité des régimes de répartition familiaux et territoriaux (Laurent, 1992). La consolidation d'un « corps » professionnel est couplée à un démantèlement des sociabilités en local néanmoins la structuration multi-scalaire de l'organisation professionnelle contribue à entretenir une hybridation dans les rapports de pouvoir entre élections locales et professionnelles, dans les rapports d'engagement et d'appartenance des agriculteurs (Maresca, 1984).

Dans le champ scientifique, la période est traversée par l'affirmation d'une approche gestionnaire de l'exploitation agricole visant à rompre avec la figure de l'exploitation paysanne, et par d'importants

débats entre les économistes sur l'optimum économique le mieux à même d'assurer la production. Les plus libéraux prônent l'affranchissement du lien à la famille considéré comme un frein à la productivité et la concentration de la production dans les exploitations « *économiquement viables* » (Bergmann, 1959). En écho à un courant américain qui croise approches micro-économiques et gestionnaires, d'autres s'attachent à montrer les facteurs de performance de l'exploitation familiale désignée comme « optimum économique », plus flexible dans l'organisation du travail et dans l'adaptation aux aléas économiques, biologiques et climatiques de l'activité agricole (Petit, 1975). Enfin, les économistes se revendiquant d'un héritage marxiste préfigurent d'abord la mise en place d'ateliers de production spécialisés et de grande dimension, sous l'effet d'un ajustement entre progrès technique et taille des structures. Mais tentant plus tard d'expliquer ce processus de « *concentration inéluctable* » mais « *sans cesse retardée* », C. Servolin montre en fait la stabilisation de petites exploitations individuelles néanmoins aliénées, « *absorbées* » dans le système capitaliste par l'augmentation du capital fixe et le recours au crédit, l'accroissement continu de la productivité du travail, et par la limitation du revenu du producteur dans le jeu des filières et de l'endettement croissant (Servolin, 1972).

Le travail de caractérisation du rapport des hommes à leur milieu conduit par les géographes ruraux dans le cadre des monographies régionales produit des études fines des manières d'occuper l'espace, et des combinaisons techniques mises en œuvre à cet effet. La recherche d'une généralisation de l'étude des cas locaux passe par l'introduction progressive de l'approche systémique. Les géographes introduisent les notions de « système agraire» (Cholley, 1946), « système agricole » (D. Faucher, P. Georges) ou « système familial » pour décrire la complexité des éléments en interaction nécessaires à la caractérisation de l'activité agricole (Bonnamour, 1973). Alors que les géographes ruraux abandonnent au milieu des années 1970 ces approches monographiques et systémiques à l'échelle de « petites régions » ou de l'exploitation, elles auront un écho chez les agronomes qui les développent. R. Dumont se saisit de l'entrée monographique qui selon lui « *doit servir d'infrastructure à toute bonne généralisation*» (Dumont, 1951). J-P. Deffontaines s'inspire des géographes en développement l'analyse paysagère comme clefs d'analyse des systèmes agricoles (Deffontaines, 1973). Enfin, ces approches systémiques inspirent ceux qui participeront à la fondation du département SAD de l'INRA (Cornu, 2014), ainsi que les travaux de la chaire d'agriculture comparée (Cochet, 2011). Géographes et agronomes mènent ainsi un travail de caractérisation compréhensif des mécanismes de différenciation spatiale des exploitations agricoles avec une approche avant tout structuraliste sur les déterminants géographiques, physiques, et économiques.

Mais les travaux des géographes restent en marge du débat politique et économique sur l'évolution des exploitations agricoles. Dans le cadre d'une démarche internationale portée par J. Kostrowicki, l'équipe de géographie rurale de l'ENS de Fontenay s'attèle à un travail de typologie des agricultures et des exploitations agricoles aux différentes échelles (locales, régionales, nationales et internationales), dont l'objectif est de fournir des outils d'aide à la décision dans le cadre d'une gestion technocratique de la production agricole (Bonnamour et al., 1976). La question des spécificités agricoles régionales n'est pas ignorée. N. Mathieu souligne ainsi la difficulté pour le géographe à établir des typologies compte tenu de la persistance « d*e critères au pouvoir discriminateur proprement géographique* ». Néanmoins, pour être audibles dans le débat public sur l'exploitation agricole, les années 70 sont traversées dans leurs travaux par une recherche de systématisation des typologies établies et de dépassement d'un facteur de différenciation régionale des exploitations agricoles.

L'exploitation familiale est ainsi instituée comme agricole au cours de cette période des années 1960-70, au point que les géographes eux-mêmes l'affranchissent de son ancrage spatial. La question des spécificités agricoles territoriales revient cependant déjà dans le débat politique, avec une logique d'abord compensatoire de prise en considération des spécificités des zones de montagne.

Pour des exploitations « diversifiées » et la requalification de leurs liens au « local », 1970-1990

Les années 70-80 se présentent comme une période charnière au cours de laquelle opère une remise en cause économique, sociale et politique du modèle de l'exploitation agricole sectorielle. Elles sont marquées par des luttes internes au monde agricole pour la reconnaissance « *d'agricultures différentes* » (Jollivet, 1988). La critique sociale du productivisme est plus large et questionne le rapport de ces exploitations au « local ».

Dans un contexte de fin des 30 glorieuses, la crise économique, la surproduction agricole, la remise en cause de la politique agricole européenne fragilisent l'économie des exploitations : augmentation de l'endettement, hausse de la sensibilité des exploitations à la conjoncture économique, faibles augmentations des revenus en dépit de l'exode rural, perte d'initiative des agriculteurs dans le système agro-industriel dans le cadre des regroupements de coopératives (Müller et al., 1989). La période est traversée par un éclatement important des systèmes de régulation de la concurrence en fonction des types de production. La mise en place des quotas laitiers par exemple, assure aux producteurs laitiers une régulation forte de la concurrence, alors que des secteurs comme la production porcine ou la production houblonnière sont davantage bousculés par la concurrence internationale. De plus, le système fordiste de répartition spatiale de la production sur le principe des avantages comparatifs ricardiens, contribue à l'accroissement des inégalités régionales suscitant l'inquiétude avec des discours alarmistes sur la déprise (Laurent, 1992). Dans un contexte de questionnements interministériels sur l'aménagement rural, la loi pastorale de 1972 acte un principe de « compensation » des inégalités de développement agricole. Cette logique de modernisation/compensation est fondatrice d'un processus de partition de l'espace agricole entre les régions où « *la situation des exploitations est plutôt satisfaisante* », et celles « *frappées par des handicaps généraux* » assumé par les politiciens[1].

Sur le plan politique, l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 avec de nouveaux objectifs de stabilisation de l'exode rural et de limitation des inégalités régionales, participe à une inflexion du mécanisme de cogestion. L'organisation professionnelle agricole, dont l'unité syndicale constituait un socle, est fragilisée par la progressive consolidation du mouvement des paysans travailleurs et la reconnaissance du pluralisme syndical. Dans un contexte également marqué par la concentration des filières agro-alimentaires et la transformation des espaces ruraux, la période des années 80 est traversée par un mouvement critique du productivisme, schématiquement incarné dans la dénonciation du modèle d'exploitation hors-sol. L' « hétéronomie » de l'exploitation agricole est ainsi réinterrogée alors que s'affirme a contrario un mouvement social, politique et scientifique autour du développement local (Alphandéry, 2001). Les expériences connues et médiatisées du développement local de quelques territoires, celle du Diois, du pays du Mené ou de l'Isthme du Cotentin mettent en évidence la capacité du milieu à créer de la valeur ajoutée, de l'innovation, à générer une dynamique endogène de développement (Houée, 1989). De plus, le renversement des dynamiques démographiques à partir du milieu des années 70 est caractérisé par la réaffirmation de la « *paysannerie* » dans un espace rural désormais « *convoité* », « *annexé* » par les urbains comme « *campagne réinventée* » (Mathieu, 1990). Le réinvestissement symbolique de cette figure en partie mystifiée comme personnage symbole d'un enracinement, « homme du pays » renvoie à la fois au mythe agrarien d'enracinement d'une civilisation paysanne, à une revendication d'autonomie sociale et aux rapports d'attachement au lieu des nouveaux ruraux (Alphandéry, 2001).

Dans ce contexte, tant parmi les scientifiques qu'au sein de la profession agricole, les modèles de production sont mis en débat. Alors que de plus en plus de conjointes d'agriculteurs partent travailler hors des exploitations, la forme sociale « familiale » à 2 UTH, mari et femme, est remise en cause. Quels arbitrages s'opèrent entre agriculture « d'entreprise » et agriculture familiale ? Quelle place accorder à la pluriactivité dont les économistes et les organisations professionnelles agricoles prédisaient la disparition et qui pourtant concerne en 1979 un cinquième des exploitations agricoles (Association des Ruralistes Français, 1984) ? Par l'image « discordante » qu'elle présente au regard du modèle de l'exploitation familiale précédemment illustrée, la pluriactivité fait l'objet d'âpres débats. Elle est inacceptable pour les défenseurs d'une parité de revenus, d'une spécialisation du travail, et d'une pureté professionnelle. Sa reconnaissance est en revanche revendiquée par ceux qui y voient l'opportunité d'un maintien d'activités en milieu rural, et qui, soulignant sa permanence dans la longue durée, révèle les rapports étroits entre l'économie formelle et informelle dans un modèle d'économie paysanne.

C'est dans les zones de montagne en particulier que se révèle l'urgence de définir d'autres modèles d'exploitation agricole. Plusieurs réseaux fédérant chercheurs, agriculteurs, organisations et associations de développement local s'organisent autour de cette problématique de maintien de la petite agriculture de montagne, notamment à Toulouse (publication de la revue « Nouvelles campagnes ») et à Grenoble (création du Comité d'Études et de Proposition de l'Isère créé en 1979, et publication de la revue Alternatives paysannes à partir de 1981). S'intéressant aux trajectoires d'exploitations « résistantes », F.

[1] Vedel G. et Mansholt S., 1969. *Le Plan Mansholt. Le Rapport Vedel : Rapport général de la Commission sur l'avenir à long terme de l'agriculture française*, Paris, Société d'édition des coopératives La Fayette, 589 p., p551

Pernet souligne l'importance d'une rationalité fondée sur « l'autonomie » et « le génie du lieu », qu'il oppose à l'intégration de l'agriculture à des échelles nationales et internationales (Pernet, 1982). Son approche du lieu comme potentiel de ressources, de « solutions » non activées préfigure les travaux ultérieurs et la formalisation de l'économie du développement local. Ses travaux répondent en écho à la figure des « *agriculteurs intermédiaires* » développée par P. Alphandéry, P. Bitoun et Y. Dupont, qui soulignent l'importance d'une rationalité reproductive « encastrée » dans un tissu local vivant par des rapports non marchands (Alphandéry et al., 1989). Dans la continuité des travaux de F. Pernet, P. Müller cherche quant à lui à montrer que ces pratiques « marginales » ou « déviantes » représentent une forme d'innovation, de modernité et une alternative à la crise économique. Il s'engage ainsi dans la définition de l'exploitation rurale puis du référentiel de métier de l'entrepreneur rural caractérisé par la gestion systémique de la complexité, la production de produits et services ruraux et l'articulation forte autour de la fonction commerciale (Müller et al., 1989).

Au cours des années 80 puis des décennies qui suivent, se consolide un réseau d'organisations fédérées dans la contestation d'un modèle unique d'agriculture et la promotion de ces agricultures « alternatives ». Ce mouvement fédère progressivement différentes structures syndicales et associatives, notamment la Confédération paysanne, syndicat créé en 1987 dans la continuité du mouvement de luttes syndicales des paysans travailleurs, ainsi que les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) et les mouvements d'action catholique tel le Mouvement Rural des Jeunesse Chrétienne (MRJC) qui se rallient à cette mouvance critique de la modernisation. Restent également associés des groupes de chercheurs engagés dans la reconnaissance sociale et politique des « petites fermes »[2]. Néanmoins, ce mouvement autour des agricultures alternatives peine à affirmer un modèle d'exploitation qui fasse consensus dans la tension entre identité paysanne des agriculteurs concernés et le modèle entrepreneurial.

La reconnaissance de ces agricultures marginales par l'institution professionnelle, politique, juridique et scientifique reste problématique. Sur le plan juridique, la pluriactivité acquiert une visibilité institutionnelle dès 1975 dans le cadre de la politique de la montagne ; elle est alors reconnue comme nécessité fonctionnelle pour le maintien d'une agriculture dans ces espaces. Dans les années 80, le débat sur la pluriactivité prend plus d'ampleur et le système juridique est partiellement ajusté afin d'assurer la reconnaissance de l'exercice d'autres activités dans les exploitations, telles que l'agritourisme. La pluriactivité est intégrée par le législateur au titre de la « théorie de l'accessoire », c'est-à-dire comme « prolongement des activités agricoles » (Article 2, L. n°88-1202, 30 décembre 1988), mais l'entreprise rurale peine à être reconnue dans la traduction juridique française de division du droit en branches d'activités (Bodiguel, 2005).

En matière de reconnaissance sociale et politique, les États Généraux du Développement Agricole sont précurseurs en impulsant la mise en débat des modèles d'agriculture en 1982-83, mais restent un « *rendez-vous manqué* », en matière d'inflexion majeure de la politique agricole (Alphandéry, 2001). Dans un contexte où l'agriculture professionnelle prend le tournant de se définir comme une *« agriculture d'entreprises* », cette mise en tension de la norme professionnelle de compétitivité par les formes « *résistantes* » conduit la profession à requalifier la théorie d'une agriculture à deux vitesses entre modernité et archaïsme. Une nouvelle forme de dualité s'affirme entre les exploitations relevant d'une agriculture d'entreprise et celles qui sont alors associées à des formes d'« *agricultures utiles* », « *par leur rôle dans l'entretien de la nature et leur apport au tissu rural, mais également par les impératifs de lutte contre le chômage* » (citations issues de la revue Chambre d'agriculture, n°720, 1985, citées dans (Rémy, 1986)). La reconnaissance de ces exploitations passe essentiellement par le registre de leur utilité sociale dans le débat émergent au niveau européen autour de la multifonctionnalité de l'agriculture. Le développement de ces formes alternatives trouve un relais à l'échelle régionale et territoriale dans le cadre des dispositifs émergents de développement rural. Le modèle de l'exploitation agricole spécialisée n'est pas remis en cause, mais se renforce dans une partition symbolique entre les exploitations professionnelles et les autres. S'ébauche ainsi une mise en tension de l'exploitation familiale, entre un modèle de développement agricole d'une part et un modèle de développement rural de l'autre, une dualité autour de laquelle se construisent les légitimités et qui reste encore très présente dans les débats actuels.

Dans le champ scientifique, on distingue une inflexion plus marquée des modèles d'analyse de l'exploitation agricole que reflètent les travaux du comité DMDR « *Diversification des Modèles de Développement Rural* » (Jollivet, 1988). Ainsi, au sein de l'INRA, les réactions aux critiques émergentes

[2] Voir sur ce point la tenue de plusieurs colloques, Séminaire européen organisé par la coordination paysanne européenne et la Confédération Paysanne « Politiques agricoles et petites fermes », les 28 et 29 octobre 2004 à Aix-Valabre ; puis un séminaire INRA/Confédération Paysanne, les 22 et 23 janvier 2009 à Montpellier.

sur le « productivisme » et les controverses autour du rapport Poly, les tensions entre micro-économistes et macro-économistes sur l'analyse des systèmes de production, et la dissidence d'un petit groupe de chercheurs qui s'associent pour créer le département SAD (systèmes agraires et développement, 1981) mettent en évidence la vigueur du débat scientifique (Cornu, 2014). Le renouvellement scientifique alors à l'œuvre est traversé par la prise en considération du fait technique et de la rationalité de l'agriculteur, l'affirmation de l'approche systémique et le développement de la pluridisciplinarité, et par l'émergence d'approches analytiques et moins normatives de l'exploitation agricole, avec l'introduction de nouvelles dimensions : parcours de vie, milieu social de proximité (R.-M. Lagrave, dans Jollivet, 1988).

Dans les travaux des géographes, les années 1970 sont caractérisées par le passage d'une approche régionaliste qui questionne le rapport des hommes à leurs milieux à une mise en perspective de l'insertion des systèmes agraires dans un système englobant : rapport à l'urbain, mobilité des individus, insertion dans une économie marchande. L'élargissement des dimensions de l'échange, des flux de matières, des réseaux d'approvisionnement et de commercialisation sont perçus comme les facteurs d'une déterritorialisation de l'agriculture productiviste. La concurrence accrue génère un processus de concentration des industries, coopératives ou privées. C'est analysé par J.-P. Diry comme un affaiblissement du lien au territoire, conséquence inéluctable d'une organisation spatiale de la production fondée sur l'exploitation de ressources génériques (Diry, 1987). Incarnant les effets d'une « *verticalisation* » économique, la notion de « *bassin de production* » alors introduite révèle l'emprise d'une organisation fonctionnelle de l'espace par la production tout en soulignant l'importance du culturel, l'inscription de ces aires fonctionnelles dans un territoire vécu, tissé de réseaux denses (Margetic, 2005). Parallèlement à ces travaux sur les filières, les géographes ruraux abandonnent progressivement les recherches sur l'exploitation pour se saisir de nouveaux objets tels que la ruralité, l'environnement, ou encore les rapports villes-campagnes (Mathieu, 1990). C'est à l'aune de ces enjeux territoriaux émergents que le rapport de l'exploitation familiale au territoire est plus systématiquement réinterrogé à partir de 1990.

3. L'affirmation du modèle de l'exploitation territoriale à partir de 1990

Le débat sur la multifonctionnalité à partir du début des années 90 introduit les termes d'un profond renouvellement du contrat social qui lie les agriculteurs à la société illustré par l'emblématique projet du « Contrat Territorial d'Exploitation » (CTE). Au gré des réformes successives de la politique agricole commune, nous assistons à un découplage avec les enjeux productifs et de re-couplage avec les enjeux environnementaux, de qualité et de développement rural. De plus, l'inversion démographique dans les espaces ruraux (1975) génère un renouvellement social et politique des espaces ruraux, et replace au cœur du débat la légitimité et les droits des différents acteurs sur l'espace et sur les ressources. Dans les espaces périurbains, l'agriculture est mise en scène comme cadre de vie, convoquée dans un processus de mise en patrimoine généralisé, avec de nouveaux rapports de pouvoir par exemple autour des normes paysagères (Poulot, 2008). De moins en moins la préoccupation des seuls agriculteurs, la question agricole est saisie par différents acteurs parties prenantes qui participent à sa publicisation, à sa mise en scène, à sa patrimonialisation. Or, tant en matière de développement économique, d'urbanisme que de gestion des ressources naturelles, la période est traversée par un mouvement de territorialisation de l'action publique, phénomène caractérisé par la relocalisation des échelles d'intervention et par un renouvellement des modalités d'action publique autour d'approches transversales multisectorielles et fondées sur le pari d'un partage d'une gouvernance de l'espace entre acteurs publics et privés. Censé mieux prendre en charge les spécificités locales et l'articulation entre enjeux économiques et environnementaux, le territoire s'affirme ainsi dans l'organisation sociale et spatiale comme l'instance de définition d'un « projet » (Berriet-Solliec et al., 2008). Cela contribue à l'émergence de nouvelles scènes de négociation entre les agriculteurs et d'autres acteurs par exemple autour des dispositifs agro-environnementaux.

Parallèlement, l'économie de la qualité s'impose comme le marqueur d'une transformation majeure des formes de régulation de l'agriculture. En réaction aux crises écologiques et alimentaires, les consommateurs expriment de nouvelles attentes de qualité et de proximité, et contribuent à une réorganisation des systèmes alimentaires autour des circuits courts, de formes de consommation engagées, éthiques et solidaires. Le développement de systèmes agro-alimentaires localisés (SYAL), coordinations territoriales visant à consolider les ressorts d'une compétitivité qui s'inscrit en marge d'une concurrence sur les prix, suscitent l'émergence de nouvelles configurations réinterrogées dans leur capacité à territorialiser les systèmes de production, comme par exemple dans le cas des produits de terroirs (Delfosse et Letablier, 1995).

Ce contexte de réappropriation de l'espace rural, de ses paysages ou de son patrimoine conduit géographes et sociologues à réinvestir la question des liens de l'agriculture et des agriculteurs au territoire. Pour L. Rieutort, une dynamique de re-« territorialisation » de l'agriculture est à l'œuvre, sous l'effet conjoint de plusieurs leviers : durabilité, origine des produits et patrimonialisation (Rieutort, 2009). L'analyse des relations entre agriculteurs et résidents dans les pratiques quotidiennes de leur espace, les pratiques de vente ou les rapports de voisinage soulignent que ces rapports sociaux en local sont le lieu de transactions sociales dans l'espace public où se composent les règles et normes de la grammaire du « vivre-ensemble » ; et de transactions sociales entre l' « accueillant » et le « visiteur », « l'agriculteur » et le « client » où se négocient la légitimité, l'acceptabilité des pratiques agricoles (Le Caro, 2002). Ceci modifie le rapport au métier, les formes de reconnaissance sociale, et le rapport aux autres acteurs du territoire : élus, autres entrepreneurs locaux, résidents. Dans les liens qu'ils tissent avec leur voisinage, dans leur contribution à l'animation des espaces ruraux, l'agriculteur et de sa famille, en tant qu'habitants et acteurs ruraux, développent des liens renouvelés à leur territoire. Ces travaux soulignent la mutation identitaire que cela représente pour les agriculteurs, ainsi interpelés dans leur « responsabilité civique » (Lémery, 2003).

En matière d'interprétation des liens au territoire, les travaux des géographes sont ainsi traversés par le passage d'une géographie structuraliste à une géographie sociale. L'objet d'étude « exploitation » est en retrait. Le débat sur la multifonctionnalité suscite néanmoins un renouvellement des cadres d'analyse et des modèles politiques et sociaux de l'exploitation autour de la figure de l'exploitation rurale, multifonctionnelle ou territoriale. La prise en compte des enjeux associés à la multifonctionnalité réinterroge la manière dont chaque exploitation organise sa stratégie à l'interface entre dynamiques territoriales et logiques de filières (Pluvinage, 2008). Au travers du prisme du « système foncier », les travaux de Nicole Croix avaient en ce sens été précurseurs, montrant cette recomposition de l'exploitation dans un système imbriqué d'éléments d'histoire agraire, de discontinuités spatiales, des procédures d'action publique et d'action collective (Croix, 1993). Cette dimension territoriale de l'exploitation suscite également des inflexions scientifiques chez les agronomes et gestionnaires qui élargissent leurs cadres d'analyse de l'exploitation pour intégrer la complexité croissante de l'environnement écologique, social, institutionnel et spatial des exploitations agricoles (Caron, 2005, Gafsi, 2006). L'insertion de l'exploitation dans construits territoriaux très divers, d'action collective et d'action publique s'affirme ainsi comme une dimension autour de laquelle se multiplient et se diversifient les espaces de référence des agriculteurs (Vandenbroucke, 2013). Les logiques des agriculteurs ne sauraient toutefois être appréhendées selon cette seule optique. En effet, la période de 1990 à 2010 est également caractérisée par le renforcement des mécanismes de coordinations et de réduction de l'incertitude au sein de l'organisation agro-industrielle (Margetic, 2005), avec donc un registre de normes et de contraintes liées à l'insertion dans le système alimentaire qui s'accroit pour les exploitations, de manière variable selon les filières et les circuits (ex : global gap, certifications ISO 14001). De plus, un ensemble de chercheurs, avec l'objectif de resituer l'activité agricole comme composante d'une combinaison d'activités, de ressources et d'acteurs, développent le concept de système d'activité, échelle à laquelle s'établit et s'interprète le champ de rationalité de l'agriculteur (Gasselin et al., 2015). Ces travaux resituent l'analyse de l'entité sociale « exploitation » dans l'ensemble des activités du ménage, des ressources sociales, patrimoniales de la famille. Ainsi, tels que le proposent C. Laurent et J. Rémy, c'est au regard des trois dimensions du ménage, de la production et du territoire que se recompose l'analyse de l'exploitation agricole (Laurent & Rémy, 2000).

La période de 1990 à 2010 est aussi traversée par l'affirmation du modèle entrepreneurial. Dans le cadre de la LOA de 2006 (Loi d'Orientation Agricole n° *2006*-11 du 5 janvier *2006*), la notion d'« entreprise agricole et rurale » remplace la notion d'exploitation agricole dans le Code rural. Central dans les débats lors des élections professionnelles, le modèle entrepreneurial semble faire l'objet de convergences identitaires qui restent cependant fondées sur des adhésions à des modèles très différents. L'entrepreneuriat crée en effet de nouvelles convergences identitaires entre agriculteurs « compétitifs » et « territoriaux » sur fond de rapports entre engagement professionnel et civique, entre vie personnelle et professionnelle, d'adaptation à la demande sociale, de réactivité et de modernité. Étant cependant fondées sur des approches très distinctes de la compétitivité, de la performance et de la qualité, ces représentations se retrouvent en concurrence dans les organisations professionnelles (Lémery, 2003). Les travaux sur la multifonctionnalité dressent le tableau d'un modèle schumpétérien de l'entrepreneur rural, innovant, flexible et inscrit dans une démarche « partenariale » et contractuelle avec les autres acteurs du développement territorial. Toutefois là encore, l'adhésion à un tel modèle reste fragile pour des raisons

identitaires, et car ces notions caractérisent mal les termes des hybridations qui se font entre les sphères professionnelles, familiales, sociales et territoriales dans ces exploitations agricoles. Mais le modèle entrepreneurial est surtout l'expression d'une dissociation progressive de l'unité terre-travail-capital fondatrice du modèle de l'exploitation familiale, vers l'affirmation d'un modèle entrepreneurial. En créant le bail cessible et le fonds agricole, la LOA de 2006 acte la reconnaissance juridique des pas-de-porte. Ainsi, dans le droit rural, les spécificités du régime juridique agricole tendent donc à s'affaiblir dans une évolution vers ce que L. Bodiguel désigne comme une « *ère de l'entreprise agricole* » (Bodiguel, 2005). Le conseil de gestion renouvelle également son cadre d'analyse en proposant le modèle de l'« exploitation agricole flexible » dans laquelle les trois projets patrimonial, technique et entrepreneurial sont dissociés[3]. Cette évolution remet en discussion de manière fondamentale les modèles d'exploitation, entre l'exploitation familiale, qui a fait l'objet d'un réinvestissement symbolique majeur à l'occasion de l'année de l'agriculture familiale (2014), et une agriculture de firmes dont plusieurs signaux soulignent l'émergence progressive en France[4].

Conclusion :

Cette relecture des débats politiques et scientifiques met en perspective plusieurs figures de l'exploitation qui se succèdent et s'opposent, de l'exploitation agricole, sectorielle, professionnelle à l'exploitation puis l'entreprise diversifiée, rurale, multifonctionnelle ou territoriale. L'exploitation familiale apparaît ainsi saisie et requalifiée au gré des projets politiques et sociaux, miroir des modèles de développement agricole et des orientations en matière d'aménagement et de développement des territoires. Dans un contexte d'affirmation d'un modèle de développement métropolitain, le réinvestissement de l'agriculture urbaine préfigure-t-il ainsi l'avènement du modèle de l'exploitation urbaine (Mundler, 2014) ? Ces approches fonctionnelles se révèlent déterminantes de l'objet lui-même et soulignent la grande porosité de cette forme sociale en redéfinition permanente. Tant dans les postures expertes de justification du modèle dominant, dans les postures militantes de contestation et de militance pour la reconnaissance sociale et politique de formes alternatives, que dans les postures compréhensives des mutations en cours ; économistes, sociologues et géographes sont parties prenantes de ce mouvement de requalification de l'exploitation. Ils le valident, l'accompagnent, voire parfois l'encouragent ou le suscitent. En ce sens, ils sont acteurs du processus d'élaboration des modèles de développement agricole et rural car c'est bien autour de ces désignations multiples que se construisent les légitimités sociales et politiques.

Cette analyse géo-historique des travaux sur l'exploitation révèle aussi un élargissement des cadres d'analyse quant aux dimensions à prendre en compte pour saisir les logiques des agriculteurs. C'est effectivement bien à l'interface de cet environnement socio-économique complexe, marchés, territoires, collectifs d'agriculteurs et de citoyens multiformes, dispositifs et normes et d'action publique que s'effectuent les choix et les prises de décisions, dans une logique d'adaptation à un jeu de contraintes multi-scalaire en permanente redéfinition. En revanche, ces désignations multiples et concurrentielles de l'entité sociale que constitue l'exploitation familiale prêtent à confondre l'objet et le projet politique et social. Or, s'il est un projet dans lequel s'inscrit l'exploitation, c'est d'abord celui de l'agriculteur et de sa famille, qui est à la fois un projet de vie, un projet professionnel et un projet patrimonial.

Bibliographie :

ALPHANDÉRY P. (2001) – *Les campagnes françaises de l'agriculture à l'environnement (1945-2000) : politiques publiques, dynamiques sociales et enjeux territoriaux*, Doctorat de sociologie, Dir: HERVIEU B., FNSP-IEP, Paris, 465 p.
ALPHANDÉRY P., BITOUN P. et DUPONT Y. (1989) – *Les champs du départ: une France rurale sans paysans?*, Paris, La découverte, 264 p.
Association des Ruralistes Français (1984) – *La pluriactivité dans les familles agricoles*, Paris, A.R.F. Editions, 343 p.
BERGMANN D. (1959) – « L'exploitation agricole », *Économie rurale*, n°39-40, pp. 63-72

[3] Séronie J.-M., 2007, Centres d'économie rurale, *L'exploitation agricole flexible*, Paris, 36 p.
[4] Ce débat s'est en particulier révélé structurant des débats lors du colloque SFER« Structures d'exploitation et exercice de l'activité agricole : Continuités, changements ou ruptures ? », qui s'est tenu les 12-13 février 2015 à Rennes ; voir également le numéro spécial de la revue Études rurales, "Les agricultures de firme. Organisations et financiarisation", 2013, Études rurales, n°290, 208 p.

BERRIET-SOLLIEC M., DEPRÉS C. et TROUVÉ A. (2008) – « La territorialisation de la politique agricole en France. Vers un renouvellement de l'intervention publique en agriculture? », in: LAURENT C., DU TERTRE C., *Secteurs et territoires dans les régulations émergentes.*, Paris, L'Harmattan, pp. 121-136
BODIGUEL L. (2005) – *L'entreprise rurale: entre activités économiques et territoire rural*, Paris, L'Harmattan, 478 p.
BONNAMOUR J. (1973) – *Géographie rurale Méthodes et perspectives*, Paris, Masson, 160 p.
BONNAMOUR J., GUERMOND Y., GILLETTE C., MATHIEU N., MORDEFROID J.-P. (1976) – *Approche géographique des exploitations agricoles*, Paris, ENS de Fontenay aux roses, 159 p.
CARON P. (2005) – « À quels territoires s'intéressent les agronomes ? Le point de vue d'un géographe tropicaliste », *Natures Science Sociétés*, n°13, pp. 145-153
CHOLLEY A. (1946) – « Problèmes de structure agraire et d'économie rurale », *Annales de géographie*, 81-101
COCHET H. (2011) – *L'agriculture comparée*, Paris, Ed. Quae, coll. NSS, 159p.
CORNU P. (2014) – « La recherche agronomique française dans la crise de la rationalité des années 1970 : terrains et objets d'émergence de la systémique agraire », *Histoire de la recherche contemporaine*, Tome III/2 pp. 154-166
CORNU P. et MAYAUD J.-L. (2007) – *Au nom de la terre. Agrarismes et agrariens en France et en Europe, du 19ème siècle à nos jours*, Langres, La boutique de l'histoire, 464p.
CROIX N. (1993) – « Des systèmes d'exploitation agricole aux systèmes d'exploitation rurale », in: REY V., *Géographies et campagnes. Mélanges Jacqueline Bonnamour*, Fontenay/Saint-Cloud, pp.47-54
DEFFONTAINES J.-P . (1973) – « Analyse du paysage et étude régionale des systèmes de production agricole », *Économie rurale*, pp. 3-13
DELFOSSE C. et LETABLIER M.-C. (1995) – « Genèse d'une convention de qualité. Cas des appellations d'origine fromagères », in: ALLAIRE G., BOYER R., *La grande transformation de l'agriculture*, Paris, Economica, pp. 97-118
DIRY J.-P. (1987) – « Géographie des filières agro-alimentaires », *Revue de géographie de Lyon*, n°62 /4, pp. 285-289
DUMONT R. (1951)– *Voyages en France d'un agronome*, Paris, Libr. de Médicis, 466 p.
GAFSI M. (2006) – « Exploitation agricole et agriculture durable », *Cahiers d'études et de recherches francophones / Agricultures* Vol. 15 /6, pp. 491-497
GASSELIN P., VAILLANT M., BATHFIELD B., « Le système d'activités. Retour sur un concept pour étudier l'agriculture en famille », in: GASSELIN P., CHOISIS J.-P., PETIT S., PURSEIGLE F. and ZASSER S., *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, EDP Sciences, pp.101-122
HOUÉE P. (1989) – *Les politiques de développement rural. Des années de croissance au temps d'incertitude* , Paris, INRA-Economica, 249 p.
JOLLIVET M. (1988) – *Pour une agriculture diversifiée: arguments, questions, recherches*, Paris, L'Harmattan, 335 p.
LAURENT C. (1992) – *L'agriculture et son territoire dans la crise. Analyse et démenti des prévisions sur la déprise des terres agricoles à partir d'observations réalisées dans le Pays d'Auge*, Doctorat de sciences économiques, Dir: LIPIETZ A., Paris VII- INRA-SAD, Paris, 454 p.
LAURENT C. et RÉMY J. (2000) – « L'exploitation agricole en perspective », *Courrier de l'environnement*, n°41, pp. 5-24
LE CARO Y. (2002) – *Usages récréatifs de l'espace agricole*, Doctorat de géographie, Dir: MADELINE P., GENEVIEVE P., Université de Rennes 2, Haute-Bretagne, Rennes, 873 p.
LÉMERY B. (2003) – « Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture », *Sociologie du travail*, n°45, pp. 9-25
MARESCA S. (1984) – « Le territoire politique », *Revue française de science politique*, n°3, pp. 449-466
MARGETIC C. (2005) – « L'agro-alimentaire chez les géographes des campagnes en France au XXe siècle », *Norois*, n°194/4, pp.37-53
MATHIEU N. (1990) – « La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Des années cinquante aux années quatre-vingts », *Économie rurale*, n°197, pp. 35-41
MÜLLER P., FAURE A. et GERBAUX F. (1989) – *Les Entrepreneurs ruraux : agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux*, Paris, L'Harmattan, 189 p.
MUNDLER P., CONSALES J.-N., MELIN G., POUVESLE C. et VANDENBROUCKE P. (2014) – « Tous agriculteurs ? L'agriculture urbaine et ses frontières », *Géocarrefour*, n°89/1-2, pp. 53-63.
PERNET F. (1982) – *Résistances paysannes*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 189 p.

PETIT M. (1975) – « Évolution de l'agriculture et caractère familial des exploitations agricoles », *Économie rurale*, pp. 45-55
PLUVINAGE J. (2008) – « Multifonctionnalité des exploitations agricoles, stratégies individuelles d'agriculteurs et de dynamiques territoriales spécifiques en Rhône-Alpes », in: MAYAUD J.-L., CORNU P., *Nouvelles questions agraires. Exploitants, fonctions, territoires*, Paris, La boutique de l'Histoire, pp. 249-274
POULOT M. (2008) – « Les territoires périurbains: « fin de partie » pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives? », *Géocarrefour*, Vol. 83, n°4, pp. 269-278
RÉMY J. (1986) – *Profession: agriculteur*, Paris, INRA, 47 p.
RIEUTORT L. (2009) – « Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture », *L'information géographique*, n°73/1, pp. 30-48
SERVOLIN S. (1972) – « L'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste », in: TAVERNIER Y., GERVAIS M. and SERVOLIN C., *L'Univers politique des paysans dans la France contemporaine*, Paris, Armand Colin, Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, pp. 41-77
VANDENBROUCKE P. (2013) – *Transformation de l'unité de production agricole, d'une exploitation sectorielle à une exploitation agricole territoriale. Exploitations agricoles, agriculteurs et territoires dans les Monts du Lyonnais et en Flandre intérieure de 1970 à 2010*, Doctorat de Géographie, Dir: PLUVINAGE J., Université Lyon 2, Lyon, 607 p.